

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de Choye lundi 20 juillet 2009

Nouveaux locaux pour la mairie, travaux et financement

Les travaux se déroulent comme prévus. Après les travaux de démolition et de gros œuvre en maçonnerie, ce sont les travaux de couverture qui sont en cours conformément au calendrier initial. Les travaux de second œuvre débutent dans les prochains jours. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 334 500 €.

Le projet bénéficie des subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général à hauteur de 127 000 €. La différence est financée par un report de recettes de la vente du presbytère, un emprunt court terme d'une durée de deux ans à hauteur de 50 000 € qui sera remboursé après reversement de la compensation de TVA par l'Etat en 2011 et, un emprunt long terme d'une durée de 15 ans à hauteur de 40 000 €.

Après consultation des principaux établissements bancaires, le conseil municipal décide de souscrire l'emprunt à court terme auprès de la Caisse d'Epargne et l'emprunt à long terme auprès de la Banque Populaire.

Locaux provisoire pompiers et agent municipal

Le conseil municipal décide de verser une participation de 150 € par an aux propriétaires qui hébergent le véhiculent et les matériels pour leur permettre de faire face aux coûts engendrés (assurances...).

Propriété rue du Chatelet

Le Conseil municipal souhaite qu'un géomètre soit consulté afin d'engager une procédure d'expulsion qui permettrait de libérer ce terrain délaissé, bien situé au cœur du village, pour y créer des logements adaptés aux personnes âgées.

Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance de l'enquête réalisée auprès des habitants afin de rechercher les meilleures solutions susceptibles d'améliorer **la sécurité du carrefour rue du pont/Route de Charcenne**. 32,4% se sont prononcés pour le remplacement du miroir et 63,4 pour l'instauration d'un sens unique et, 4,2% ont proposé des solutions alternatives. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Enfin, le Maire remercie les conseillers municipaux et les bénévoles qui se sont dévoués pour préparer les **animations** du 14 juillet, le 20ème anniversaire de l'étang et le concert des Soufflalus qui ont connu un grand succès.

